# 

* Datum : 19-06-2013
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2013721028
* Auteur :

Aux termes d'un acte reçu par le notaire associé Renaud Verstraete, à Auderghem, le 29 mai 2013, Monsieur VAN HOVE, Guy Louis, né à Etterbeek le 13 janvier 1945, et son épouse, Madame VANGOIDTSENHOVEN, Christiane Elisa Célestine, née à Tienen le 2 février 1947, domiciliés à 5330 Maillen, rue du Longivaux 13, mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage, reçu par le notaire Jean Van Winckel, ayant résidé à Woluwe-Saint-Lambert, en date du 29 août 1970, ont apporté la modification suivante à leurs conventions matrimoniales :
a) apport par Mme Vangoidtsenhoven, à la société d'acquêts limitée, des biens suivants qui lui étaient propres : Commune de Woluwe-Saint-Lambert : 1. avenue Paul Hymans 122, appartement 13 au quatrième étage + cave 13 et 2. avenue Paul Hymans 130, appartement 36 au neuvième étage + cave 36.
Pour extrait analytique conforme : (signé) Renaud Verstraete, notaire associé.